EL-HADI KHALDI DANS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS

Une tournée nationale pour redynamiser une loi... de 1981

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, El-Hadi Khaldi, sillonne depuis quelques jours les wilayas du pays pour expliquer une loi datant de 1981 et remise au goût du jour après l'audition par le président de la République du ministre de la Formation professionnelle et celui de l'Education nationale le 14 septembre dernier.

Ce jour-là, suite aux explications qui lui furent données, le président de la République a appris que des élèves n'ayant pas le niveau de la 4e année moyenne ou la 9e année fondamentale, n'ont pas droit d'accès aux centres de formation professionnelle pour prétendre à une quelconque formation.

C'est là qu'il a pris la décision de donner une chance à cette catégorie d'élèves n'ayant pas le niveau requis pour suivre une formation au niveau des CFPA.

Et comme le dispositif existe déjà depuis 1981, la loi en question portant le numéro 81-07 du 27 juin 1981 relative à l'apprentissage, et portant sur la formation des sans niveau a été remise au goût du jour. Et juste après le mois sacré du Ramadan, le ministre de la Formation professionnelle a pris son bâton de pèlerin pour sillonner le pays et expliquer ce nouveau dispositif qui, en fait, existe depuis 1981 mais jamais appliqué.

Ce dispositif exhorte les P/APC à installer des commissions communales d'apprentissage, avec l'aide des associations et autres services de l'APC, qui seront chargées de répertorier tous ceux, les filles notamment, qui ne possèdent pas le niveau de 4e année moyenne ou 9e année fondamentale, afin de les orienter vers les centres de formation où leur seront dispensées des formations dans certaines spécialités.

Et parlant de spécialités, selon le ministre, sur les 301 dispensées au niveau des CFPA en Algérie, 80 peuvent être suivies par cette catégorie d'élèves.

Le ministre El-Hadi Khaldi qui présidait cette rencontre, samedi au niveau de la salle des conférences de l'INSFP de Draâ El-Bordj de Bouira, en présence de plusieurs directeurs de l'exécutif et des P/APC, s'est longuement attardé sur les performances de son secteur, notamment depuis la venue de Bouteflika au pouvoir en 1999. Ainsi, dira-t-il, en 1962, il n'y avait que 43 établissements formation, ouverts pour la plupart pendant la période coloniale, par les pères blancs dont la finalité était avant tout la reconversion du peuple algérien vers le christianisme. Entre 1962 et 1999, le nombre de centres professionnels était de 495 et en 2008, on compte 1 035 opérationnels et 300 autres en cours d'achèvement. C'est dire l'essor qu'a connu ce secteur des plus stratégiques dans la politique d'insertion des jeunes en Algérie ; une politique saluée, selon le ministre par des ONG internationales comme l'Unesco, l'Alesco.

Et comme pour lever certains équivoques entre la prise en charge des sans-niveau par les CFPA et l'alphabétisation, le ministre a redéfini la mission des CFPA, objet de la journée d'information et de sensibilisation qu'il était venu présider et qui tournait autour du programme de la prise en charge des sans-niveau par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Il dira que «les CFPA ne peuvent suppléer au travail de l'Office national d'alphabétisation et de l'enseignement des adultes. Les CFPA sont là pour aider les sans-niveau, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas achevé le cycle obligatoire des neuf années de scolarité, tel que défini par l'Unesco, à prétendre à une formation.»

En d'autres termes, les métiers et autres formations que le CFPA s'apprête à proposer dans ce nouveau dispositif sont destinés aux élèves sachant lire et écrire mais n'ayant pas atteint le niveau minimum requis jusque-là, à savoir la 4e année actuellement ou la 9e année fondamentale précédemment.

Cela étant, rappelons qu'au niveau de la wilaya de Bouira, les chiffres concernant cette catégorie d'élèves n'existe pas. La wilaya, qui semble mal comprendre ce dispositif ou prise de court, a fait appel au directeur de wilaya du centre de lutte contre l'analphabétisme pour dresser le constat et donner le nombre d'analphabétisme au niveau de la wilaya et qui est près de 146 000 en 2006 pour une population de 700 000 habitants. Ce fut lors de l'intervention de ce directeur que le ministre a rappelé une nouvelle fois l'objet de la rencontre et les véritables missions des CFPA. Un haut cadre algérien avait déclaré un jour que l'Algérie est championne du monde dans les textes mais la dernière dans leur application. La preuve !

Y. Y.

UN FORUM INTERNATIONAL LUI SERA CONSACRÉ EN NOVEMBRE

La gestion des ressources humaines, une science et des défis

Le 1er Forum international de la ressource humaine se tiendra les 5 et 6 novembre 2008 à l'hôtel Mercure à Alger. Quelque 250 experts de haut niveau nationaux et étrangers, représentants d'entreprises, écoles et institutions de formation, de banques et cabinets de conseil, participent à cette rencontre. Celle-ci s'inscrit dans l'optique de promouvoir une gestion efficace et valorisante de la ressource humaine, une formation adaptée et facilitée ainsi qu'une nouvelle gouvernance d'entreprise. Organisé à l'initiative du cabinet Buzz Communication, ce forum se veut l'occasion pour ces experts d'intervenir sur les aspects capitaux de la ressource humaine. Et notamment le recrutement, la formation, la communication interne et externe, la motivation du personnel au sein de l'entreprise, l'évaluation des compétences… Ce 1er forum sera ainsi, selon le manager de Buzz Communication, Mme S. Larbaoui, «un espace de réflexion» de synergie entre les participants, un laboratoire de recommandations à même de développer cette gestion des ressources humaines, notamment dans le contexte de mondialisation et de «transition économique». Une gestion qui est, selon ce manager, une «science», une stratégie constamment renouvelée. Cela dans un contexte marqué par des défis et des contraintes telle la forte inadéquation, un «fossé», entre la formation diplômante, qu'elle soit universitaire ou spécialisée, et les besoins propres de l'entreprise employeuse en compétences opérationnelles. Mais aussi par un statut des gestionnaires des ressources humaines en quête de revalorisation, nécessitant même une révision. Voire un contexte où le turn-over croissant des compétences vers les entreprises du secteur privé fragilise énormément le secteur public.

Chérif Bennaceur

OUVERTURE DU COLLOQUE INTERNATIONAL «RÉHABILITATION ET REVITALISATION URBAINES» À ORAN

Une grève estudiantine empêche la tenue du colloque à l'université

Le colloque, tant attendu par les initiateurs de cette importante rencontre sur la réhabilitation et la revitalisation urbaines, préparé depuis près d'une année, s'est heurté ce dimanche 19 octobre, lors de son ouverture officielle, à un imprévu de dernière minute. La section estudiantine de l'Organisation nationale de solidarité estudiantine (ONSE) a fermé et bloqué l'accès à l'Institut de génie mécanique du campus Mourad-Salim-Taleb (ex-IGMO), lieu où devait se tenir le colloque. Après plusieurs tentatives de négociations avec les protestataires, qui ont eu recours à ce procédé, suite, nous disent-ils, au changement du système de notation, qui a été à l'origine de l'ajournement de nombreux étudiants, tout en dénonçant les multiples problèmes pédagogiques, liés à l'application du système LMD, et, face à leur intransigeance à ne pas libérer les lieux, les organisateurs se sont résignés à changer de lieu et ont été accueillis dans la salle exiguë de l'APC d'Oran. Un contretemps inattendu qui a retardé le lancement de cet important colloque pour lequel plusieurs personnalités et invités étaient attendus.

Amel B. - Oran (Le Soir) - Organisés par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), en collaboration avec l'Agencia espanola de cooperacion para el desarrollo et Collegi d'Apparelladors I Arqiutectes Technics de Barcelone, du 19 au 21 octobre 2008,les travaux de ce colloque international sur la réhabilitation et la revitalisation urbaines, ont finalement pu démarrer aux environs de 11 h, après une brève allocution du wali d'Oran, qui a souhaité manifester la volonté des autorités locales à encourager ce type d'initiative, qui ne peut que servir la ville dans le domaine de la réhabilitation de ses vieux quartiers de grande valeur historique. Pour sa part, M. Juan Ignacio Alvarez, consul général d'Espagne à Oran, a saisi l'opportunité de cette rencontre pour rappeler les différents partenariats avec l'Algérie et Oran en particulier, depuis l'installation de l'Agence espagnole de coopération en 2004, et ce à travers quatre projets participatifs tels que : le développement urbain et économique, le réaménagement socioculturel de Sidi El-Houari, le programme de formation dans le domaine de la restauration, le programme d'appui à la wilaya d'Oran dans la gestion du plan urbain. Pour le consul général, l'objectif d'une telle rencontre est de «promouvoir le dialogue autour de la réhabilitation».

La parole fut par la suite cédée aux communicants, le premier intervenant étant un orateur qualifié et connaisseur dans le domaine de la réhabilitation et de la revitalisation en raison de ses innombrables missions et expériences à l'intérieur du pays et de par le monde. Il s'agit de M. Mounir Bouchenaki, directeur général de ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), titulaire d'un doctorat en archéologie et histoire ancienne de la faculté de lettres d'Aix-en-Provence (France). Il a été élu directeur général de l'ICCROM en 2006. Au cours de son intervention intitulée «Le cadre de la réhabilitation au niveau international», il retracera l'évolution de l'importance accordée par les pays développés à la conservation urbaine. Avec, pour sa part, une intime conviction inspirée par son expérience vécue sur le terrain qui voudrait que le patrimoine doit être intégré dans la vie quotidienne des populations et ne devrait en aucun cas constituer un fardeau. Il citera plusieurs problématiques auxquelles se heurtent les connaisseurs et les décideurs, face au conflit permanent entre les adeptes de la préservation et ceux qui doutent de son utilité. D'un autre côté, il y a une réalité qui consiste, dit-il, en ces constructions modernes, mornes et stéréotypées qui côtoient les anciens vestiges. Pour l'intervenant, la réhabilitation va de pair avec la revitalisation, «il ne s'agit pas de momifier l'habitat, mais de procéder plutôt à une réhabilitation judicieuse». Il sera intransigeant quant à la finalité d'un tel colloque, en déclarant : «Il faudra aboutir à une approche pragmatique, concrète et utile, qui puisse aider les politiques à mieux penser la réhabilitation.»

Prenant la parole, Mme Brigitte Colin, représentante de l'Unesco, axera son intervention sur «le compromis international pour la réhabilitation». L'intervenante fera le constat que la planète est urbanisée à plus de 50 %, ce qui constitue pour les architectes et les urbanistes un véritable défit. Et d'ajouter : «L'image de marque d'une ville, c'est bien son quartier historique, mais il ne s'agit pas uniquement des bâtiments, mais également de ses traditions, ses cérémonies… Il faudrait qu'il y ait de bons diagnostics pour pouvoir obtenir une vraie image de marque d'une ville.» Pour la représentante de l'Unesco, la revitalisation revêt une importance capitale dans le processus de réhabilitation. «Revitaliser, c'est trouver un équilibre satisfaisant entre les lois du développement économique, les droits et les besoins des habitants et la mise en valeur de la ville conçue comme un bien particulier.» Les prochaines journées de ce colloque s'articuleront sur deux grands axes relatifs à «La réhabilitation des biens patrimoniaux en Algérie», au cours dequelles les conférenciers exposeront les différentes expériences de réhabilitation urbaine menées à la Casbah d'Alger, à la médina de Constantine et dans les ksours de Ghardaïa. Un autre thème, très attendu par les participants à ce colloque, s'articulera autour de «La problématique de réhabilitation et revitalisation du vieux quartier de Sidi El Houari».

A. B.